

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons eu des discussions constantes avec l'Union soviétique et les États-Unis sur la pollution de l'Arctique et nous avons pris les dispositions pour qu'elles se poursuivent. Il ne nous paraît pas très plausible que nous pourrions réussir à signer un traité. En conséquence, nous recherchons la collaboration pour lutter contre la pollution dans l'Arctique.

* * *

• (2.20 p.m.)

AFFAIRES EXTÉRIEURES

COMMUNIQUÉ CANADO-SOVIÉTIQUE—L'ÉCHANGE DE PRODUITS AVEC L'URSS

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le ministre vient de dire que six groupes différents étudient présentement les possibilités de commercer avec l'URSS et il mentionne que nous pouvons y exporter des maisons préfabriquées, de la machinerie lourde, etc. Par contre, à la lumière des études faites, que pouvons-nous acheter de l'URSS que nous ne pouvons pas produire au Canada? Le ministre est-il en mesure de mentionner un produit quelconque?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Ce n'est pas la philosophie du gouvernement que d'importer uniquement des choses que nous ne pouvons pas produire nous-mêmes. Pour donner des exemples concrets, je dirai que le Canada a récemment acheté de l'eau lourde de l'URSS pour satisfaire aux besoins de l'Énergie atomique du Canada Limitée. Il est également possible que des Canadiens achètent du coton brut de l'URSS. Il y a aussi possibilité de vendre des turbines en Colombie-Britannique.

Les Soviétiques font pour le marché du Canada exactement ce que nous faisons pour le marché soviétique, c'est-à-dire qu'ils explorent les besoins du marché canadien, comme nous explorons ceux du marché soviétique.

LA PARTICIPATION CANADIENNE À L'OTAN ET AU NORAD

[Traduction]

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. A la suite de sa déclaration d'aujourd'hui, est-ce que le Canada fait toujours partie de l'OTAN et du NORAD?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je le crois, monsieur l'Orateur.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'en suis plus très sûr non plus, maintenant.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE CONTRÔLE DES SALAIRES ET DES PRIX—LA CONSULTATION DES MILIEUX PATRONAUX ET SYNDICAUX

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Ma question s'adresse au premier ministre et porte sur un programme

d'urgence pour le contrôle des salaires et des prix. Comme le ministre du Travail s'est entretenu avec le CTC et la CSN, et comme il semble depuis quelque temps qu'employeurs et employés semblent disposés à étudier la possibilité d'instaurer un programme d'urgence pour le contrôle des salaires et des prix, le gouvernement a-t-il décidé de soumettre un projet précis à l'étude du salariat et du patronat?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette nouvelle qui m'a été signalée seulement ce matin, est à mon avis un bon signe, et nous sommes heureux que le salariat soit maintenant disposé à envisager un programme de ce genre. J'ai redit tant et plus que le gouvernement n'adopterait au besoin qu'un programme de contrôle des salaires et des revenus. J'ai déclaré, il y a à peine deux jours, qu'on n'a pas encore proposé aux hommes d'affaires, au patronat ni aux provinces d'en appliquer un pour l'instant.

M. Alexander: Puisque le salariat cherche à assumer ses responsabilités et qu'en outre il semble se préoccuper de l'état de l'économie, le premier ministre dirait-il maintenant à la Chambre si le gouvernement est prêt à accepter les cinq critères d'une politique de justes revenus énoncés par M. Ed Finn?

Le très hon. M. Trudeau: J'ignore tout de la politique exposée par M. Ed Finn, monsieur l'Orateur, mais je me renseignerai.

Une voix: Vous n'êtes pas très éveillé aujourd'hui, n'est-ce pas?

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Une question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. Peut-il assurer à la Chambre que toute autre élaboration concertée d'un programme d'urgence pour le contrôle des prix et des salaires sera entreprise par le ministère du Travail, le ministère de l'Industrie et du Commerce ainsi que par le ministère des Finances plutôt que par la Commission discréditée des prix et des revenus dirigée par un certain M. Young?

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au très honorable représentant de Prince-Albert.

* * *

LES PÉNITENCIERS

PRINCE-ALBERT—LE CAS DES GARDIENS SUSPENDUS POUR NÉGLIGENCE EN 1970—LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE ET LE VERDICT DE LA COUR D'APPEL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général et porte sur les émeutes au pénitencier de Prince-Albert à l'automne de 1970. Les fonctionnaires du service pénitentiaire ayant par la suite mené une enquête, six gardiens avaient été suspendus. Ceux-ci ont interjeté appel en exposant des griefs. A la suite de cette enquête indépendante, le ministre est-il maintenant en mesure de nous dire si les six qu'il avait tout d'abord reconnus coupables ont été exonérés de toute négligence?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, comme le sait le très honorable député, il y a eu appel des sentences qui avaient été rendues en première instance et qui reconnaissaient la négligence des